



## POUR UNE RELANCE QUI NE TOMBE PAS À L'EAU

Nous disposons en France d'un système d'organisation du domaine de l'eau par bassins versants qui nous est envié et qui a inspiré de nombreux pays dans le monde. A l'heure de l'adaptation au changement climatique et de ses multiples défis, et plus encore dans la situation sanitaire que nous traversons avec ses impacts lourds de conséquences sur l'économie du secteur de l'eau, unissons nos forces pour faire des Agences de l'eau le fer de la relance du secteur.

Les Agences de l'eau se voient actuellement privées de plus de 2 milliards d'euros de ressources financières avec l'instauration du « plafond mordant » et des multiples ponctions sur leur budget. Or, elles jouent un rôle moteur dans l'investissement des collectivités dans le secteur afin de leur permettre d'entretenir et de renouveler leurs infrastructures, de s'engager vers une nécessaire résilience face au changement climatique et de participer à la transition écologique.

L'effet de levier des aides des Agences de l'eau est majeur pour soutenir la commande publique dans nos territoires : on estime qu'1 million d'euros d'aide des Agences de l'eau donne lieu à plus de 3 millions d'investissement. Ce soutien à l'investissement contribue également à réduire la fracture entre territoires urbains et ruraux, réalité qui ronge notre pays.

Au déficit d'investissement dans les infrastructures de l'eau, évalué au moment des Assises de l'Eau à 2 milliards d'euros par an, s'ajoutent les surcoûts liés à la crise COVID-19 (hygiénisation des boues, pertes de productivité des chantiers, ...) A la veille de l'été et des prochains épisodes de sécheresse et canicule que nous savons inéluctables, les collectivités perdront beaucoup de leur capacité financière du fait de la crise et il nous semble que les Agences de l'eau doivent impérativement jouer leur rôle de soutien pour garder les objectifs environnementaux face au changement climatique qui reste, plus que jamais, d'actualité.

Avec des missions toujours plus larges mais une assiette de recettes qui repose uniquement sur la facture d'eau, il faut impérativement augmenter les ressources des Agences de l'eau, afin de maintenir les objectifs fixés par les Assises de l'Eau et répondre à la crise.

C'est pourquoi nous proposons d'autoriser les Agences de l'eau à avoir recours à l'emprunt à hauteur de 5 milliards d'euros afin de co-financer la mise à niveau des infrastructures dans la lutte contre le changement climatique.

Ensemble, prenons une décision symbolique et supprimons le plafond mordant afin de soutenir les investissements nécessaires à la transition écologique.

Bruno CAVAGNÉ  
Président de la Fédération  
Nationale des Travaux Publics

Alain GRIZAUD  
Président des Canaliseurs

Jean-Luc VENTURA  
Président de l'Union des Industries de l'Eau

### **À propos de la FNTF**

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)

### ***A propos de l'UIE***

L'UIE est une fédération professionnelle qui réunit neuf syndicats de métiers du petit cycle de l'eau, du forage au traitement collectif et individuel des eaux usées, en passant par la production d'eau potable, la gestion des eaux de pluie et eaux pluviales, la fourniture d'équipements de transport et de stockage ou l'exécution de travaux de génie civil du domaine de l'eau et de l'environnement. A travers eux, elle représente 250 entreprises adhérentes, 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 1 à l'export et 15 000 collaborateurs au service, en France et dans le monde, des gouvernements, des collectivités locales, des industries, de l'agriculture et de l'habitat individuel. [www.eau-entreprises.org](http://www.eau-entreprises.org)

### ***À propos des Canalisateurs***

Les Canalisateurs, organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics, fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant des Canalisateurs le 2e syndicat de spécialité de la FNTF.  
Contact : 01 45 63 26 08 - [info@canalisateurs.com](mailto:info@canalisateurs.com) - [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)